

Extrait d'acte de naissance

Commandement de payer

Définition de glossaire

Mis à jour le 08 février 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Acte généralement signifié par huissier de justice ordonnant à une personne d'exécuter ses obligations (par exemple, régler des loyers impayés)



***Mairie
de Nargis***

*1, rue de la Mairie
45210 Nargis*

02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr